



Ensemble des prestations réalisés sur des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Conforme à l'arrêté foudre du 19 juillet 2011 et au référentiel



Les risques industriels maîtrisés

CHATOU (78400)

Tél. : 01.61.04.32.71

Portable : 06.16.01.36.68

E-mail : contact@telcomtec.fr

Site @ : www.telcomtec.fr

Siège social : SVEE Industrie
Parc Lavoisier
60, Rue Fourcroy - BP 45
59 494 Petite-Forêt
S.A.S. au capital 422 016 euros
Siret 433 875 978 000336 - RCS Valenciennes
NAF 4321 A - N° TVA CEE FR 78 433 875 978

Nos
atouts

- Une offre globale (y compris maîtrise d'œuvre).
- La connaissance du milieu industriel.
- Nos habilitations (Electrique – ATEX – QUALIFOUDRE – C.D)
- Nos certifications : (MASE – ISM ATEX - QUALIFELEC – ISO).
- Des matériels adaptés.
- Notre bureau d'études :
 - Calcul Analyse du Risque Foudre,
 - Plan de réseau de terre,
 - Schéma électrique,
 - Etudes Technique Protection Foudre,
 - Cahier Des Charges,
 - Carnet de Bord,
 - Vérification protection Foudre.
- Toute liberté sur le choix des produits.
- Nos relations et notre implication dans les cercles professionnels de la foudre (INERIS)
- Expertise sur site.
- Formations et audits Foudre & ATEX.



*Professionnel de la protection contre la foudre
N° 051168782015*





POURQUOI SE PROTEGER CONTRE LA Foudre ?

- Plus de 2 000 000 d'impacts foudre/an en France.
- ¼ des installations industrielles frappé par la foudre au moins une fois tous les 5 ans.
- Conséquence d'un impact de foudre direct :
Effets induits sur un rayon de 1,5 km.
Jusqu'à 300 perturbations indirectes.

..... Ingénierie | Travaux | Maintenance annuelle | Formations



ANALYSE DU RISQUE Foudre

- Définit le besoin de protection et de prévention contre la foudre.
- Délivrable :
 - Dossier d'études,
 - Calcul ARF.

ETUDE TECHNIQUE

- Définit et préconise le système de protection à installer :
 - Protections contre les effets directs et indirects,
 - Système de prévention.
- Délivrables :
 - Dossier d'études,
 - Cahier des charges,
 - Carnet de Bord, notice de vérification et de maintenance.

MISE EN OEUVRE

- Réalisation des installations de protection définie dans l'ET par un installateur certifié QUALIFoudre.
- Délivrable :
 - Dossier des ouvrages exécutés.

VERIFICATIONS

- Vérification initiale :
 - Etat du système de protection installé
 Délivrable : Certificat de conformité
- Vérifications périodiques, annuelles :
 - Simplifiée : 1 an après la vérification initiale et biennale,
 - Complète : 2 ans après la vérification initiale et biennale.
 Délivrable:
 - Rapport de vérification,
 - Carnet de Bord à jour.

FORMATIONS

- ATEX :
 - Electrique / Mécanique
 - Niveau 0
 - Niveau 1
 - Niveau 2
- Foudre :
 - Niveau 2 Exploitant (Vérification simplifiée)
- C18 510